2021 Rapport de vote

Passer des paroles aux actes

La confiance ça se mérite

Amundi

ASSET MANAGEMENT

Amundi

Rapport de vote 2021

3
L'équipe de Gouvernance d'entreprise d'Amundi
Politique de vote d'Amundi

4
Faits marquants de la saison de vote 2021

5
Principaux résultats de la saison de vote 2021

9
Statistiques de vote en 2021

10
Vote et Engagement

13
Statistiques par société de Gestion

En 2021, nous avons instauré 1033 dialogues pour favoriser un exercice de vote plus fort[1]

1 L'équipe de Gouvernance d'entreprise d'Amundi

Amundi centralise l'exercice des droits de vote[2] au sein d'une équipe de gouvernance d'entreprise qui exerce les votes pour le compte de ses filiales et des fonds. Cette équipe est composée de spécialistes qui analysent les résolutions et instaurent un dialogue permanent avec des entreprises, en amont et en aval de l'assemblée générale, dans le but :

- **d'agir en investisseur responsable** par un exercice des droits de vote conformément à une politique de vote claire, qui encourage une gouvernance et une responsabilisation solides des conseils d'administration et des dirigeants sur les questions environnementales et sociales ;
- **d'encourager l'adoption** de pratiques de gouvernance exemplaires par des dialogues menés avant et après l'assemblée générale, en mettant en évidence les éléments clés de notre politique de vote et, quand cela est possible, en alertant les émetteurs lorsque nous entendons voter contre une résolution avec une justification claire ;
- **de profiter de cette occasion pour sensibiliser les membres du conseil d'administration** aux défis et opportunités que la transition vers une économie durable, inclusive et bas carbone pourrait présenter pour leur réussite à long terme, la nécessité pour eux de la gérer au niveau du conseil d'administration et de s'en montrer responsables lors des assemblées générales.

Deux membres de l'équipe de recherche ESG localisée au Japon participent également à la saison des votes des fonds réglementés japonais. L'équipe de vote fait partie intégrante de l'effort d'engagement global d'Amundi.
Amundi a mis au point sa propre politique de vote[3].

2 Politique de vote d'Amundi

Amundi considère l'exercice éclairé des droits de vote comme un aspect central de son rôle d'investisseur responsable. **La politique de vote reflète l'analyse holistique d'Amundi de toutes les problématiques à long terme susceptibles d'influencer la création de valeur, y compris les considérations ESG importantes.** Amundi entend exercer pleinement sa responsabilité en votant aux assemblées générales en accord avec sa politique de vote. Cette politique est révisée chaque année et peut être consultée sur le site Internet d'Amundi.

Les bonnes pratiques de gouvernance sont primordiales pour protéger les intérêts des actionnaires minoritaires. Exercer les droits de vote au cours de l'assemblée générale annuelle est donc essentiel pour exprimer une opinion sur les principales orientations de l'entreprise. Il faut donc pouvoir voter en proportion de la détention du capital et ne pas être confronté à des mécanismes de limitation ou de protection qui permettraient à la société de contourner le pouvoir de décision de ses actionnaires. En 2021, les fonds Amundi ont exercé les droits de vote des sociétés dans lesquelles ils détiennent une participation[4] chaque fois que cela a été possible.

L'environnement réglementaire, culturel ou économique dans lequel une entreprise évolue peut s'avérer décisif dans certains de ses choix, notamment dans les domaines sociétaux. **Amundi a défini un socle commun universel pour sa politique de vote** qui repose sur les principes fondamentaux de gouvernance et les droits des actionnaires qu'Amundi prévoit d'appliquer et de respecter à l'échelle mondiale. Amundi exerce sa responsabilité de gérance pour le compte de ses clients sur les cinq continents. **Pour autant, la mise en œuvre de cette politique est adaptée à chacun des contextes locaux.** Nos décisions sont toujours prises dans l'intérêt de nos clients, en soutenant la création de valeur durable à long terme. Pour ce faire, Amundi considère le contexte de chaque société de manière pragmatique pour s'assurer de l'efficacité de ses décisions de vote, notamment en matière de parité femmes-hommes. Amundi peut alors lier son vote à un flux d'engagement spécifique[5].

1. Dialogue actionnarial mené par l'équipe de vote.
2. Amundi Aalan Sdn Bhd (Malaisie), Amundi Asset Management, Amundi Autriche, Amundi Canada, Amundi Deutschland, Amundi Hong Kong, Amundi Immobilier, Amundi Irlande, Amundi Japon, Amundi Luxembourg, Amundi Sgr, Amundi Singapore mandates, Amundi UK Ltd. BFT IM, CPR AM, Etoile Gestion, Sabadell Asset Management, Société Générale Gestion.
3. https://legroupe.amundi.com/documentation-esg
4. Voir l'annexe de la politique de vote pour la description exacte du périmètre de vote https://legroupe.amundi.com/documentation-esg
5. Voir l'exemple d'engagement japonais sur la parité femmes-hommes au sein du conseil d'administration.

Principaux éléments de la politique de vote d'Amundi

- **Droits des actionnaires :** Un régime de gouvernance d'entreprise doit protéger le droit des actionnaires, faciliter son exercice et assurer un traitement équitable de tous les actionnaires, y compris les actionnaires minoritaires et étrangers.
- **Conseils d'administration, comités et organes de direction :** le conseil d'administration est un organe stratégique et les décisions ont une incidence sur l'avenir de la société, à court et à long terme. Tous les membres du conseil d'administration portent une responsabilité individuelle. Le conseil d'administration est certes responsable vis-à-vis de l'entreprise et de ses actionnaires mais il doit également prendre dûment en considération les autres parties prenantes, et respecter leurs intérêts, en particulier ceux des salariés, créanciers, clients et fournisseurs. Le respect des normes sociales et environnementales relève également de la responsabilité du conseil d'administration. Amundi soutient pleinement les huit principes de la *"Climate Governance Initiative"* du Forum Economique Mondial. Pour qu'un conseil d'administration soit efficace, un niveau équitable d'indépendance et de diversité est nécessaire ainsi qu'une limitation du cumul des mandats.
- **Politique en matière de rémunération et de dividendes :** nous analysons la rémunération des dirigeants dans sa globalité et votons sur la base de deux critères principaux : la rémunération du directeur général doit être i) "raisonnable" et ii) économiquement justifiée. Amundi par ailleurs est attentif au fait que la politique de rémunération, et de façon plus large la politique de l'entreprise en matière de partage de la valeur, ne génère pas des situations d'inégalité sociale inacceptables. Depuis 2019, nous avons accentué nos efforts en matière de vote et d'engagement sur ces sujets. Les inégalités socio-économiques nuisent à la croissance du PIB[6], et même si les inégalités ont des causes différentes, les entreprises ont un impact sur elles. Par conséquent, nous avons renforcé nos dialogues avec les entreprises sur la nécessité essentielle de se concentrer sur le long terme, tout en équilibrant les efforts des différentes parties prenantes, avec une approche prudente en matière de paiement des dividendes et de modération de la rémunération des dirigeants. La cohésion sociale, l'équilibre salarial et l'implication des salariés dans la croissance de l'entreprise sont depuis longtemps des thèmes d'engagement pour Amundi. Nous sommes également vigilants sur la prise en compte des critères de performance ESG dans la rémunération variable, et notamment de critères climat pour les émetteurs des secteurs à fort impact climatique.
- **Amundi considère favorablement les résolutions d'actionnaires qui demandent aux émetteurs d'accroître la transparence sur les questions environnementales et sociales.** Chaque résolution d'actionnaires liée à l'environnement ou au social, a été étudiée par un analyste de gouvernance d'entreprise, si nécessaire avec l'aide d'un analyste ESG, pour évaluer la pertinence de la résolution.
- **2021 a vu le développement d'un nouveau type de résolution, intitulé "*Say on Climate*".** Les résolutions relatives à la stratégie de l'émetteur en matière de climat sont présentées par la Direction. Dans la mesure où le changement climatique menace de provoquer des réactions en chaîne destructrices et constitue un risque systémique, Amundi estime que les actionnaires doivent être pleinement informés de la façon dont les entreprises s'attaquent à ce défi et contribuent à l'effort mondial de transition vers une économie bas carbone, conformément à l'Accord de Paris. Amundi considère le développement de telles résolutions comme une nette amélioration de la démocratie actionnariale. Nous avons donc soutenu ces résolutions, même lorsque les stratégies pouvaient encore être améliorées. En effet, nous considérons avoir d'autres moyens pour exprimer notre point de vue ou notre désaccord dans les années à venir si les émetteurs manquaient d'ambition pour leur politique climat. En parallèle, nous avons dialogué avec les émetteurs pour qu'ils améliorent la qualité globale des résolutions "*Say on Climate*" à partir de 2022, avec une liste claire des éléments que nous considérons nécessaires.

3 Faits marquants de la saison de vote 2021

Malgré les impacts de la pandémie de Covid-19 en 2021, le calendrier des assemblées générales n'a pas été bouleversé comme cela avait été le cas en 2020, notamment grâce à la généralisation des assemblées générales tenues en mode virtuel ou hybride. **En 2021, Amundi a voté un total de 77 631 résolutions lors de 7 309 assemblées générales.** Les sujets présentés ci-dessous ont été les plus significatifs de la saison.

Enjeux environnementaux et sociaux

Les enjeux environnementaux et sociaux ont fait l'objet de préoccupations majeures partout dans le monde en 2021.

Say on Climate

2021 a été marquée par une augmentation notable des votes consultatifs présentés par la direction sur les plans de transition climatique ("*Say on climate*"). Deux entreprises américaines et dix-huit entreprises européennes ont présenté de telles résolutions. Elles ont été largement soutenues, pour partie en raison de leur nouveauté. Toutefois des préoccupations subsistent et des pratiques de place concernant la structure de ces résolutions, et l'information s'y rapportant, n'ont pas encore été établies. En ce qui concerne le "*Say on Climate*", Amundi estime qu'il a été plus efficace de voter en faveur de ces résolutions au cours de cette première année 2021, même si les plans disposent d'une marge d'amélioration importante, et de dialoguer avec la société pour l'inciter à augmenter son niveau d'ambition quitte à envisager un vote négatif l'année suivante. Amundi a instauré un engagement, directement ou conjointement avec le Français Eurosif avec plusieurs émetteurs, concernant la nécessité pour

6. *Causa, Orsetta*, Alain de Serres et Nicolas Ruiz (2014), "*Can growth-Amandcing policies lift all boats? An analysis based on household available income*", document de travail du Département des Affaires économiques de l'OCDE.

les actionnaires de pouvoir voter sur les résolutions "*Say on Climate*". Nous demandons deux résolutions : une ex ante sur la stratégie et une ex post sur le résultat. Le plan devrait couvrir les éléments importants à l'aide d'un cadre reconnu si possible, comprenant (sans s'y limiter) des objectifs à court, moyen et long terme sur les émissions brutes et sur les différents périmètres et dépenses d'investissement prévus. Nous avons également souligné la nécessité pour le conseil d'administration de discuter du résultat des tests de résistance du modèle économique en utilisant des prix du carbone cohérents avec les scénarios de neutralité carbone, voire plus élevés, ainsi que l'importance pour le conseil d'administration d'acquérir collectivement les bonnes compétences.

Les résolutions d'actionnaires ont également permis d'exprimer des inquiétudes : aux États-Unis, les résolutions liées au climat ont été accueillies favorablement par les investisseurs, notamment ceux qui demandent aux entreprises des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et ceux qui demandent une communication accrue sur le lobbying climatique. La gestion du capital humain a également été perçue comme une préoccupation, principalement axée sur l'augmentation des communications relatives à la diversité.

De plus, la réglementation joue son rôle en faveur d'une plus grande transparence : la Commission européenne travaille à l'harmonisation des divulgations extra-financières et certains gouvernements européens instaurent des votes obligatoires sur le reporting extra-financières des entreprises. En Chine, l'encouragement des régulateurs a entraîné une amélioration de la communication sous la forme de rapports liés aux critères ESG. Les exigences de reporting ont également été renforcées à Hong Kong où des processus internes de suivi et de gestion des enjeux ESG sont également imposés.

Parité femmes-hommes

En ce qui concerne la parité femmes-hommes en Europe, les pays à la traîne ont fait preuve d'amélioration. Cependant, les hommes représentent encore plus de 90 % des présidents de conseil d'administration. Les postes de présidence des comités ont fortement augmenté pour les femmes.

Le Japon reste à la traîne en matière de parité femmes-hommes, tant au niveau de la direction que du conseil d'administration. Toutefois, des progrès notables ont été constatés cette année. Taiwan reste en retard par rapport aux autres marchés asiatiques.

Surveillance du conseil d'administration et de la gouvernance

Nous avons participé dans le monde entier à la tendance croissante observée de cibler des administrateurs individuels pour la mauvaise gestion des questions relevant de leur responsabilité, notamment en matière de supervision des sujets environnementaux et sociaux. Ce ciblage a également été appliqué lors de préoccupations en matière de rémunération, de réponses insuffisantes à la dissidence des actionnaires et de décisions discutables lors de la pandémie de COVID-19.

Rémunération des dirigeants

La Directive SRD2 sur les droits des actionnaires est désormais déployée dans quasiment toute l'Union européenne et les États associés. En 2021, cela a conduit à la mise en place de nouveaux votes des actionnaires : vote consultatif de la politique en Allemagne et en Norvège et vote contraignant de la politique en Belgique. Les échecs du "*Say on Pay*" n'ont pas varié de manière significative en Europe.

Aux États-Unis et au Canada, il y a eu une augmentation notable des échecs du "*Say on Pay*" : les changements de règles dans le contexte de la pandémie ainsi que les paiements discrétionnaires n'ont pas été validés par les actionnaires.

En Chine, où la divulgation des honoraires des administrateurs et dirigeants est rare, nous avons constaté une hausse du nombre d'entreprises divulguant leur plan de rémunération.

4 Principaux résultats de la saison de vote 2021

La saison 2021 a été globalement marquée par des votes d'opposition justifiés par quatre principales raisons :

- des pratiques de rémunération déséquilibrées ou ne montrant pas d'intégration de critères ESG et/ou liés au climat,
- des dividendes jugés non responsables dans un contexte de pandémie mondiale,
- le cumul des mandats : l'importance des fonctions de président du conseil d'administration, de président des différents comités, d'administrateur référent ainsi que d'administrateurs implique de pouvoir consacrer suffisamment de temps à ces fonctions,
- le manque de prise en compte des enjeux climatiques, ou des pratiques sociales contestables.

Dans la mesure du possible, Amundi s'efforce d'alerter les émetteurs de son intention de voter "contre" par l'envoi d'un courriel avant l'assemblée.

20% de taux d'opposition à l'échelle mondiale

Rémunération des dirigeants

Amundi considère que l'alignement des intérêts des dirigeants avec ceux des actionnaires est un élément clé de la gouvernance d'entreprise.

En 2021, le taux d'opposition sur la rémunération a été de 45%

La politique de rémunération d'une entreprise doit contribuer à cet équilibre et inclure des critères ESG ainsi que des critères climat pour les émetteurs des secteurs à fort impact climatique. Amundi a été également particulièrement attentive à l'équilibre entre de la rémunération des dirigeants et la nécessité de se concentrer sur la croissance à long terme et les efforts des différentes parties prenantes.

Banco Santander

En mars 2021, nous avons informé l'émetteur de notre intention de ne pas soutenir le rapport sur la rémunération, cela en raison d'une rémunération excessive des dirigeants par rapport à leurs pairs et de l'absence de communication claire sur les indicateurs ESG intégrés à la rémunération variable.

En novembre 2021, nous avons participé à une réunion avec l'émetteur au sujet de la gouvernance d'entreprise. L'entreprise souhaitait mettre à jour ses pratiques de rémunération en harmonisant la rémunération variable annuelle des dirigeants avec les objectifs stratégiques de la banque. La prime annuelle des dirigeants est désormais soumise à l'atteinte d'objectifs financiers et extra-financiers.

Nous avons également été informés du souhait de la banque de soumettre au vote de l'assemblée générale de 2022 l'intégration d'indicateurs ESG à hauteur d'environ 20 % dans la rémunération variable à long terme. Les indicateurs ESG seraient liés au changement climatique, à l'inclusion financière et à la diversité. Sans anticiper notre vote à l'avenir, nous considérons ces plans de manière favorable et conformes aux objectifs de notre engagement.

Dividendes

Nous sommes fermement convaincus, tout particulièrement dans la situation actuelle de pandémie, que les politiques de dividendes doivent tenir compte à la fois des besoins des actionnaires en matière de rémunération en espèce, de la nécessité de préserver la solidité financière de l'entreprise ainsi que de l'intérêt à long terme des employés, afin d'ouvrir la voie à une croissance future des bénéfices. A titre d'exemple, nous avons voté contre le dividende de Sonae SGPS S.A., une entreprise de distribution qui opère dans le commerce de détail alimentaire et non alimentaire (articles de sport, vêtements, électronique et électroménager). La société est également active

En 2021, le taux d'opposition sur les dividendes a été de 15,5%

dans les centres commerciaux et les télécommunications. Son niveau d'endettement est élevé et malgré des résultats en baisse en 2020 du fait de la COVID-19 et un résultat d'exploitation en baisse de 37 % par rapport à 2019, le dividende est maintenu au même niveau qu'en 2019 à 0,05 EUR.

Stratégie climatique

Nous avons également soutenu une grande majorité de résolutions d'actionnaires demandant plus de transparence et d'information sur la stratégie ESG et climatique. Cette démarche a bénéficié d'une reconnaissance dans le rapport *"Voting matters 2021"* de *ShareAction*, dans lequel Amundi se classe parmi les gérants d'actifs les plus performants en matière de vote sur le changement climatique, le lobbying lié au climat et les questions sociales.

En 2021, Amundi a soutenu 86 % des résolutions liées au climat lors des assemblées générales auxquelles elle a participé

Equinor ASA

La résolution demandait à la société d'arrêter toute exploration pétrolière et gazière dans le secteur norvégien de la mer de Barents.

Amundi a soutenu cette résolution pour exprimer ses préoccupations concernant les activités d'exploration dans cette région des mers arctiques.

Royal Dutch Shell

Nous avons soutenu la résolution "*Say on Climate*" de la direction.

Amundi estime que les actionnaires doivent être pleinement informés de la façon dont les entreprises relèvent ce défi et contribuent à l'effort mondial de transition vers une économie bas carbone, conformément à l'Accord de Paris. Les actionnaires devraient également être en mesure d'exprimer leur opinion sur la qualité de la stratégie climatique et sur ses résultats, sur une base annuelle. L'année 2021 marque la première année au cours de laquelle les entreprises ont demandé à leurs actionnaires de se prononcer sur leur stratégie climatique lors des assemblées générales. Amundi a décidé de soutenir la plupart de ces résolutions. Nous appelons néanmoins à des objectifs ambitieux, conformes à l'Accord de Paris, et à des cadres reconnus à l'échelle internationale comme la SBTi.

Structure du conseil d'administration

Amundi souhaite avoir une vision complète du fonctionnement des organes de gouvernance, notamment :

- le niveau d'indépendance,
- l'existence et le fonctionnement des comités spécialisés,
- la diversité des compétences et des parcours,
- une disponibilité suffisante des administrateurs (absence de cumul des mandats).

En 2021, le taux d'opposition sur ces thèmes a été de 20%

Clariant

En mars 2021, nous avons informé l'émetteur de notre intention de ne pas soutenir la réélection de deux membres du conseil d'administration pour des questions de cumul des mandats. Ils détiennent respectivement cinq mandats (dont deux à titre de président de conseil d'administration) et trois mandats (dont un à titre de président de conseil d'administration et deux à titre de président de comité d'audit). L'émetteur a pris note de nos inquiétudes.

Crédit Suisse

À la suite de récentes polémiques (Greensill et Archegos), Crédit Suisse a annoncé plusieurs mesures en avril 2021 :

- le départ de certains cadres dirigeants, dont le responsable de la banque d'investissement,
- une baisse du dividende et une suspension du rachat d'actions,
- l'annulation des primes 2020 et des primes d'intéressement à long terme 2021 de l'executive board,
- la renonciation, par le président sortant Urs Rohner, à sa rémunération annuelle de président de 1,5 m CHF,
- deux enquêtes menées par des parties externes indépendantes au sujet d'Archegos.

Ces polémiques ont soulevé des inquiétudes considérables concernant le système de gestion des risques de la banque, son éthique commerciale jusqu'au sommet de sa hiérarchie et ses mécanismes d'audit et de contrôle. Les mesures prises n'ayant pas suffi à apaiser nos préoccupations, un appel a été organisé avec deux membres du conseil d'administration (les présidents des Comités de rémunération et d'audit) le 9 avril. Nous avons exprimé nos préoccupations concernant les pratiques éthiques de l'entreprise, la délégation et le contrôle du risque du sommet vers les niveaux inférieurs de l'organisation et l'équilibre entre le risque et la rentabilité.

À l'issue de la discussion, il a été décidé de ne pas soutenir lors de l'assemblée générale de 2021 :

- la réélection de certains administrateurs en raison de leur échec dans leur devoir de contrôle,
- l'ensemble des éléments de rémunération ex ante et ex post liés au président et aux membres de la Direction.

Une réunion de suivi sera organisée avant l'assemblée générale 2022 afin d'évaluer les mesures correctives mises en œuvre et les améliorations obtenues.

Résolutions relatives aux droits de l'Homme, aux questions sociales et à la santé

Les résolutions relatives aux droits de l'Homme, aux questions sociales et à la santé ont augmenté lors des assemblées générales.

En 2021, Amundi a soutenu 83% des résolutions liées aux questions sociales, à la santé et aux droits de l'Homme présentées lors des assemblées générales auxquelles elle a participé

McDonald Corporation

Le Trinity College de l'Université de Cambridge et Amundi Asset Management ont co-déposé une résolution d'actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle du 20 mai de McDonald's. Elle demandait à l'entreprise d'étudier et de divulguer les coûts externes liés à l'environnement et à la santé publique engendrés par l'utilisation d'antibiotiques dans la chaîne d'approvisionnement de la viande.

L'utilisation excessive d'antibiotiques dans l'élevage d'animaux contribue à la résistance aux antimicrobiens, ou RAM, qui menace la santé mondiale en réduisant l'efficacité des médicaments antibiotiques. Il est dans l'intérêt des actionnaires qu'une transparence adéquate en la matière permette de veiller à ce que la Société ne recherche pas de bénéfices à partir de comportements qui menacent les systèmes sociaux et environnementaux.

Starbucks Corporation

Les actionnaires de Starbucks Corporation ont exhorté le conseil d'administration à adopter une politique visant à promouvoir une représentation significative des représentants des salariés parmi les décideurs de l'entreprise. Ils ont demandé à ce que la liste initiale des candidats à la fonction d'administrateur, parmi laquelle le comité des nominations et de gouvernance effectue son choix, comprenne des collaborateurs non cadres.

Amundi est favorable à l'implication des salariés dans la gouvernance d'entreprise, ainsi que dans l'actionnariat salarié, car ces pratiques permettent d'harmoniser les intérêts des actionnaires avec ceux des employés sur le long terme. Amundi promeut ainsi la nomination d'administrateurs salariés comme principe de bonne gouvernance. Nous avons donc soutenu la résolution.

3M Company

La résolution encourageait la prise en compte de l'écart de rémunération entre les cadres supérieurs et les autres employés lors de la fixation des montants cibles de rémunération des dirigeants.

Amundi considère que la cohésion sociale représente un risque systémique pour les entreprises, ainsi qu'une opportunité pour ceux qui souhaitent l'intégrer de manière positive, notamment par le contrôle de la balance salariale dans le cadre des politiques de rémunération. Nous avons donc considéré que cette résolution avait du mérite et l'avons soutenue.

Chartwell Retirement Residences

La résolution demandait au conseil d'administration d'entreprendre un examen et d'informer les actionnaires par le biais d'un rapport sur la faisabilité, les coûts et avantages de la mise en œuvre d'une politique relative au salaire vital couvrant les employés, les fournisseurs et les contractants.

Amundi soutient les politiques de salaire vital notamment dans les secteurs à risque tels que les services de retraite.

5 Statistiques de vote en 2021

	2018	2019	2020	2021
Statistiques de vote				
Nombre d'entreprises concernées	2 574	2 931	3 397	**4 008**
Nombre d'assemblées générales au cours desquelles Amundi a voté	2 956	3 474	4 240	**7 309**
Assemblées avec au moins un vote "Contre la direction"	62 %	56 %	71 %	**64 %**
Nombre de résolutions votées	35 245	41 346	49 960	**77 631**
Nombre de résolutions votées "Contre la direction"*	15 %	13 %	20 %	**20 %**
Votes "contre la direction"				
% de votes "Contre" par catégorie				
Structure du conseil d'administration	11 %	11 %	19 %	**20 %**
Rémunération	36 %	27 %	31 %	**45 %**
Structures financières	26 %	21 %	28 %	**21 %**
Vote en faveur des propositions d'actionnaires				
% de votes en faveur des résolutions d'actionnaires	66 %	65 %	67 %	**77 %**
Climat	82 %	81 %	87 %	**86 %**
Social / Santé / Droits de l'homme	55 %	70 %	81 %	**83 %**
Thématiques ESG				
Environnement / Climat	108	133	148	**196**
Social	4 036	4 380	5 503	**7 398**
Gouvernance	31 101	36 833	44 309	**70 037**

* N'inclut pas le vote pour lequel il n'y a pas eu de recommandation de la direction

Répartition géographique des réunions avec vote par région

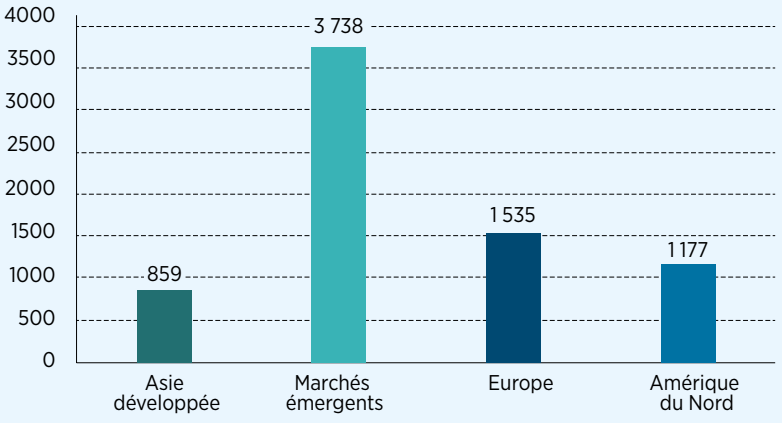

Source : Amundi Asset Management

6 Vote et Engagement

Outre les critères spécifiques à une bonne gouvernance d'entreprise, ainsi qu'une solide pratique de vote, nous insistons, dans nos dialogues avec les émetteurs, sur la responsabilité du conseil d'administration en matière de stratégie sociale et climatique. Nous avons également souligné **la nécessité d'inclure des indicateurs ESG dans la rémunération des dirigeants**, conformément à la stratégie mondiale, ainsi que des indicateurs liés au climat pour ceux des secteurs à fort impact climatique. La cohésion sociale, l'équilibre salarial et l'implication des salariés dans la croissance de l'entreprise sont depuis longtemps des thèmes d'engagement initiés par Amundi. Depuis 2019, nous avons accentué nos efforts en matière de vote et d'engagement sur ces sujets.

Questions lors des assemblées générales et vote contre la direction, en tant que mode d'escalade

Au-delà des traditionnels points à l'ordre du jour pour lesquels Amundi applique sa politique de vote (politique de rémunération, dividendes, indépendance du conseil d'administration, cumul des mandats, la diversité des profils…), **Amundi a utilisé ses votes pour exprimer ses inquiétudes face à des situation d'échecs de l'engagement** ou en cas de manque de réaction sur des sujets présentant des risques systémiques tels que la transition énergétique, l'abandon progressif du charbon et la cohésion sociale.

Pour les entreprises exclues de notre univers d'investissement actif en accord avec la "Politique d'Investissement Responsable d'Amundi", Amundi a notamment voté contre la décharge du Conseil ou de la direction, ou la réélection du président et ou de certains Administrateurs sur une sélection d'entreprises qui présentait une stratégie climat insuffisante alors qu'elles opèrent dans des secteurs pour lesquels la transition est primordiale pour l'alignement avec l'accord de Paris.

Utilisation de notre vote pour exprimer nos inquiétudes à l'égard de retardataires sur la stratégie climatique

Afin d'éclairer nos décisions de votes de la saison 2021, **nous avons décidé d'utiliser les évaluations de l'indice de référence des entreprises Net-Zero, conçu par l'initiative Climate Action 100+.** Il s'agit de la première évaluation faite sur la stratégie des entreprises en matière de changement climatique.

Nous avons apprécié le fait que la méthode utilisée adopte une approche complète de l'évaluation de la solidité des stratégies de neutralité carbone sous divers angles, dont des objectifs de réduction à différents horizons temporels, l'alignement du capital sur les objectifs fixés, le lobbying climatique, la gouvernance et une communication externe qui suit les recommandations de la TCFD. Cette évaluation a concerné 159 sociétés en 2021, parmi lesquelles les plus grands émetteurs mondiaux.

Nous avons qualifié de retardataires les entreprises positionnées au sein de leurs secteurs respectifs, dans les 10 % du bas de l'échelle, sur la base du nombre d'éléments et de sous-éléments ne répondant pas aux attentes. Au total 15 entreprises ont été identifiées dans les secteurs du gaz et du pétrole, de la distribution d'électricité, de l'automobile, d'autres modes de transport, de l'extraction de charbon, de l'industrie et des biens de consommation, avec une surreprésentation des États-Unis et des marchés émergents. Nous avons exprimé nos inquiétudes au travers de nos votes, lors du renouvellement du mandat des administrateurs par exemple.

Les retardataires identifiés ont fait l'objet d'une évaluation menée par nos analystes ESG sur leur stratégie de changement climatique qui a été complétée par un rapport. A titre d'exemple, nous avons voté contre un certain nombre de points lors de l'assemblée générale d'un groupe énergétique américain, société qui accusait un retard dans la communication de ses émissions carbone à l'échelle du groupe. Depuis, et pour la première fois, l'entreprise a publié son bilan total d'émissions carbone mais n'a malheureusement pas saisi l'occasion de fortement s'améliorer en fixant un objectif de réduction au niveau du groupe.

Nous attendons également des entreprises à forte intensité carbone qu'elles fassent figurer des objectifs de réduction d'émission pertinents dans leur politique de rémunération et nous sommes aussi particulièrement vigilants à ce que la direction ne reçoive pas d'incitations à poursuivre des actions non conformes à la transition énergétique. À cet égard, nous avons questionné deux entreprises européennes du secteur gazier et pétrolier concernant la pertinence de leurs objectifs en matière de remplacement ou de valeur des réserves d'hydrocarbure, lors de nos échanges avec elles cette année.

China National Offshore Oil Corp. (CNOOC) Ltd.

Amundi s'est opposée à la réélection de la totalité des membres du conseil d'administration de CNOOC lors de l'assemblée générale en raison de l'absence d'objectifs en matière de CO_2 et d'éléments de la stratégie climatique que nous considérons médiocres. L'entreprise a affirmé suivre l'objectif de neutralité carbone du gouvernement chinois d'ici 2060 et a créé un département en charge de mener la recherche et d'établir une feuille de route.

L'indice de référence Net Zero de Climate Action100+ évalue la performance des entreprises par rapport à trois objectifs : réduction des émissions, gouvernance et divulgation des informations. Notre vote a reflété nos inquiétudes quant au score global de CNOOC classé parmi les 10 % des moins performants, au sein de ses pairs.

Amundi est déterminée à contribuer activement au respect de l'Accord de Paris en partenariat avec ses clients et avec les émetteurs. À l'avenir, nous suivrons de près l'évolution de l'évaluation externe de cette entreprise.

Utilisation de notre vote pour exprimer nos inquiétudes à l'égard des retardataires sur les aspects sociaux

Nous sommes convaincus que la cohésion sociale joue un rôle clé dans la capacité d'une économie à croître sur le long terme. Les entreprises participent à la cohésion sociale et sociétale des pays dans lesquels elles opèrent par leur politique salariale et le partage des bénéfices ainsi que par leur contribution aux finances publiques. **La cohésion sociale constitue donc un facteur clé dans nos décisions de vote.** En 2021, Amundi a utilisé son vote pour insister sur la cohésion sociale lorsque les entreprises recouraient à des pratiques controversées pendant la pandémie de COVID-19 ou pour d'autres paramètres de partage des valeurs. Dans les cas concernés, Amundi a voté contre la décharge du conseil ou contre la réélection du président ou de certains administrateurs, et même dans certains cas, contre le *"Say on Pay"*.

Pour influencer nos décisions de vote en matière de cohésion sociale, nous utilisons diverses méthodes d'identification des retardataires, comme ceux concernés par des polémiques autour de la mauvaise gestion du capital humain pendant la pandémie de COVID-19, des pratiques de licenciements massifs sans indemnisation adéquate, de politique de santé et de sécurité déficiente ou encore de mauvaises pratiques de gestion des travailleurs dans la chaîne d'approvisionnement, comme dans les cas d'annulation de commandes.

Top Glove Corporation

Plusieurs polémiques autour de mauvaises conditions de travail liées à la COVID-19 ont concerné l'entreprise Top Glove. À la suite d'une alerte mal gérée, la société a fait l'objet d'une enquête pour contagion massive du virus dans ses établissements. De mauvaises conditions de travail et des problèmes de gouvernance nous ont amené à nous opposer à l'élection de la totalité du conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle du 6 janvier 2021. Nous avions informé l'entreprise de nos intentions de vote.

Un engagement sous la forme d'une conférence téléphonique a alors été organisé le 22 janvier pour discuter des problèmes de gouvernance et surtout des axes d'amélioration, tels que :

- l'amélioration de l'hébergement des travailleurs et des mesures de prévention sanitaire,
- la mise en place d'une ligne d'assistance téléphonique dédiée aux salariés et d'autres outils de communication,
- l'élection de représentants du personnel,
- l'établissement d'un comité d'alerte.

Les échanges se sont conclus par la planification immédiate de mesures prises par l'entreprise. Amundi fera preuve de vigilance quant à la dynamique des actions correctives et à leur mise en œuvre.

Les questions publiques posées lors des assemblées générales ont constitué un autre mode de mise en garde. Amundi estime qu'il s'agit d'un moyen efficace pour insister sur les axes d'amélioration des émetteurs. Nous avons particulièrement recouru à ce moyen pour les émetteurs directement ou indirectement exposés au charbon.

Questions exprimées lors des assemblées générales

Deutsche Bank

Lors de l'assemblée générale 2021, Amundi a soumis des questions sur la politique de la banque en matière d'énergies fossiles. Cela faisait suite à l'annonce en juillet 2020 de la politique sur les énergies fossiles qui s'est révélée décevante, mais aussi d'une réunion peu satisfaisante avec son président et de l'absence d'autres annonces lors du Sustainability Deep Dive de mai 2021. Nous avons demandé à la banque de mettre en place une politique d'exclusion des exploitants de charbon ainsi qu'un plan d'abandon progressif du charbon thermique conformément à l'Accord de Paris.

Crédit Suisse

Avec six autres investisseurs institutionnels, Amundi a soumis une déclaration préalable à l'assemblée générale 2021, à la suite d'un engagement approfondi sur la politique énergétique et la stratégie climatique de la banque. Malgré le durcissement de sa politique en matière de charbon en août 2020, la banque ne s'est pas encore engagée sur un abandon progressif complet de cette ressource. Nous lui avons également demandé l'exclusion des exploitants de charbon, un engagement à aider ses clients à mettre en œuvre des plans d'abandon progressif du charbon et la publication de plus de renseignements sur les stratégies de transition attendues par ses clients.

Dépôt et co-dépôt de résolutions d'actionnaires pour approfondir le dialogue

Engagement collaboratif avec HSBC sur sa politique climatique

Afin de joindre la parole aux actes, **Amundi a fait partie d'un groupe de grands investisseurs ayant déposé, à l'initiative de ShareAction, une résolution climat en janvier 2021**, avant l'assemblée générale. HSBC s'était engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 mais sans préciser les moyens qu'elle comptait utiliser pour atteindre cet objectif, ni un plan clair pour sortir progressivement des énergies fossiles.

Sous la pression de ces investisseurs, HSBC a elle-même déposé une résolution soutenue par le conseil d'administration engageant la banque à communiquer une stratégie de développement durable comprenant l'alignement de ses activités de financement sur les objectifs de l'Accord de Paris ainsi que l'abandon progressif du charbon thermique d'ici à 2030 dans les pays de l'OCDE, et d'ici à 2040 dans le reste du monde.

Cette initiative a incité les investisseurs co-dépositaires, dont Amundi, à retirer leur motion et à soutenir la proposition de la banque lors de l'assemblée générale de mai.

Amundi a toutefois poursuivi son dialogue avec HSBC en 2021, notamment après la promesse faite d'une stratégie climatique pour décembre. Pour le moment, compte tenu des avancées obtenues, Amundi n'a pas encore confirmé son soutien à la résolution qui sera présentée par ShareAction à l'assemblée générale 2022. Amundi a en revanche demandé à la direction de HSBC d'étendre sa politique d'exclusion du charbon thermique à ses activités de gestion d'actifs, avec une mise en œuvre, ou au moins une annonce publique, au premier trimestre 2022. En l'absence d'une telle mise en œuvre ou d'une telle annonce, Amundi pourrait envisager de soutenir la résolution de ShareAction à l'assemblée générale 2022.

Par ailleurs, Amundi a demandé des clarifications sur la façon dont HSBC définit les exploitants de charbon afin de s'assurer de la suppression du soutien financier indirect aux nouveaux actifs de charbon thermique. Amundi envisagera de présenter une résolution à l'assemblée générale 2023 en cas d'escalade.

Statistiques Engagement et Vote

L'équipe dédiée à la gouvernance d'entreprise a instauré 1033 dialogues au cours de l'année 2021.

Répartition des engagements de vote

	Nombre d'engagements
Alertes sur les intentions de vote*	654
Dialogues déclenchés par les alertes sur les votes**	159
Engagements avant assemblées générales et hors saison	220
Total	**1033**

* sans autre dialogue.
** sans dialogue hors saison.

Répartition géographique des engagements de vote

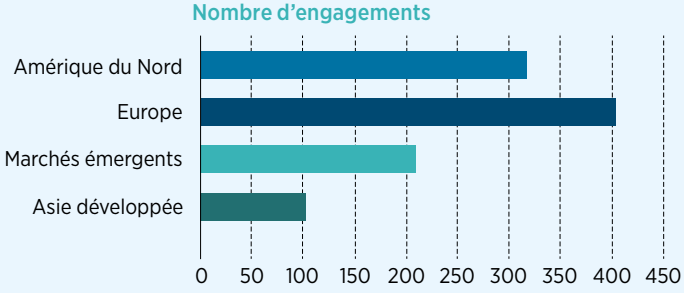

Source : Amundi Asset Management

7 Statistiques par société de Gestion

Amundi Asset Management

Statistiques globales	Vote exprimé
Nombre d'entreprises	3 827
Nombre de réunions	5 446
% d'assemblées avec au moins un vote "contre la direction"	64 %
Nombre de points d'ordre du jour	59 296
% de points votés "contre la direction" (*)	20 %
Votes contre la direction	
Nb de points votés "contre la direction"	11 674
Répartition des votes "contre la direction"	
Structure du conseil d'administration	48 %
Rémunération	20 %
Structures financières	18 %
Propositions d'actionnaires	5 %
Autres	10 %
% de votes "contre la direction" pour chaque catégorie	
Structure du conseil d'administration	20 %
Rémunération	42 %
Structures financières	22 %
Propositions d'actionnaires	34 %
Autre	8 %
Vote en faveur des propositions d'actionnaires	
Nombre de propositions d'actionnaires	1 938
% de votes favorables aux propositions d'actionnaires	76 %
% pour chaque thème	
Rémunération	60 %
Gouvernance	82 %
Structure du conseil d'administration	78 %
Climat	81 %
Environnement	23 %
Social / Santé / Droits de l'Homme	81 %
Autre	76 %
Répartition par points ESG	
Environnement / Climat	200
Social	5 835
Gouvernance	53 261
Répartition géographique	
Afrique	1 %
Amériques	23 %
Asie	51 %
Europe	23 %
Océanie	2 %

(*) à l'exception des propositions d'actionnaires sans recommandation de la Direction

Amundi Autriche

Statistiques globales	Vote exprimé
Nombre d'entreprises	411
Nombre de réunions	468
% d'assemblées avec au moins un vote "contre la direction"	68 %
Nombre de points d'ordre du jour	6 439
% de points votés "contre la direction" (*)	17 %
Votes contre la direction	
Nb de points votés "contre la direction"	1 058
Répartition des votes "contre la direction"	
Structure du conseil d'administration	51 %
Rémunération	25 %
Structures financières	5 %
Propositions d'actionnaires	12 %
Autres	6 %
% de votes "contre la direction" pour chaque catégorie	
Structure du conseil d'administration	16 %
Rémunération	33 %
Structures financières	9 %
Propositions d'actionnaires	75 %
Autre	5 %
Vote en faveur des propositions d'actionnaires	
Nombre de propositions d'actionnaires	217
% de votes favorables aux propositions d'actionnaires	76 %
% pour chaque thème	
Rémunération	85 %
Gouvernance	100 %
Structure du conseil d'administration	72 %
Climat	79 %
Environnement	67 %
Social / Santé / Droits de l'Homme	93 %
Autre	42 %
Répartition par points ESG	
Environnement / Climat	44
Social	886
Gouvernance	5 509
Répartition géographique	
Afrique	0 %
Amériques	30 %
Asie	8 %
Europe	58 %
Océanie	3 %

(*) à l'exception des propositions d'actionnaires sans recommandation de la Direction

Amundi Allemagne

Statistiques globales	Vote exprimé
Nombre d'entreprises	516
Nombre de réunions	564
% d'assemblées avec au moins un vote "contre la direction"	69 %
Nombre de points d'ordre du jour	7 372
% de points votés "contre la direction" (*)	19 %
Votes contre la direction	
Nb de points votés "contre la direction"	1 382
Répartition des votes "contre la direction"	
Structure du conseil d'administration	56 %
Rémunération	22 %
Structures financières	5 %
Propositions d'actionnaires	15 %
Autres	2 %
% de votes "contre la direction" pour chaque catégorie	
Structure du conseil d'administration	19 %
Rémunération	32 %
Structures financières	9 %
Propositions d'actionnaires	80 %
Autre	2 %
Vote en faveur des propositions d'actionnaires	
Nombre de propositions d'actionnaires	270
% de votes favorables aux propositions d'actionnaires	86 %
% pour chaque thème	
Rémunération	85 %
Gouvernance	100 %
Structure du conseil d'administration	84 %
Climat	95 %
Environnement	100 %
Social / Santé / Droits de l'Homme	87 %
Autre	62 %
Répartition par points ESG	
Environnement / Climat	60
Social	1 030
Gouvernance	6 282
Répartition géographique	
Amériques	46 %
Asie	10 %
Europe	42 %
Océanie	2 %

(*) à l'exception des propositions d'actionnaires sans recommandation de la Direction

Amundi Immobilier

Statistiques globales	Vote exprimé
Nombre d'entreprises	35
Nombre de réunions	44
% d'assemblées avec au moins un vote "contre la direction"	61%
Nombre de points d'ordre du jour	659
% de points votés "contre la direction" (*)	7%
Votes contre la direction	
Nb de points votés "contre la direction"	49
Répartition des votes "contre la direction"	
Structure du conseil d'administration	37%
Rémunération	35%
Structures financières	16%
Propositions d'actionnaires	0%
Autres	12%
% de votes "contre la direction" pour chaque catégorie	
Structure du conseil d'administration	7%
Rémunération	20%
Structures financières	6%
Propositions d'actionnaires	s.o.
Autre	3%
Vote en faveur des propositions d'actionnaires	
Nombre de propositions d'actionnaires	0
% de votes favorables aux propositions d'actionnaires	s.o.
% pour chaque thème	
Rémunération	s.o.
Gouvernance	s.o.
Structure du conseil d'administration	s.o.
Climat	s.o.
Environnement	s.o.
Social / Santé / Droits de l'Homme	s.o.
Autre	s.o.
Répartition par points ESG	
Environnement / Climat	1
Social	85
Gouvernance	573
Répartition géographique	
Amériques	5%
Europe	95%

(*) à l'exception des propositions d'actionnaires sans recommandation de la Direction

Amundi Irlande

Statistiques globales	Vote exprimé
Nombre d'entreprises	46
Nombre de réunions	54
% d'assemblées avec au moins un vote "contre la direction"	56 %
Nombre de points d'ordre du jour	701
% de points votés "contre la direction" (*)	13 %
Votes contre la direction	
Nb de points votés "contre la direction"	88
Répartition des votes "contre la direction"	
Structure du conseil d'administration	50 %
Rémunération	24 %
Structures financières	3 %
Propositions d'actionnaires	14 %
Autres	9 %
% de votes "contre la direction" pour chaque catégorie	
Structure du conseil d'administration	14 %
Rémunération	17 %
Structures financières	3 %
Propositions d'actionnaires	92 %
Autre	5 %
Vote en faveur des propositions d'actionnaires	
Nombre de propositions d'actionnaires	14
% de votes favorables aux propositions d'actionnaires	93 %
% pour chaque thème	
Rémunération	s.o.
Gouvernance	s.o.
Structure du conseil d'administration	100 %
Climat	100 %
Environnement	s.o.
Social / Santé / Droits de l'Homme	75 %
Autre	100 %
Répartition par points ESG	
Environnement / Climat	9
Social	129
Gouvernance	563
Répartition géographique	
Amériques	13 %
Asie	6 %
Europe	76 %
Océanie	6 %

(*) à l'exception des propositions d'actionnaires sans recommandation de la Direction

Amundi Luxembourg

Statistiques globales	Vote exprimé
Nombre d'entreprises	3 941
Nombre de réunions	5 843
% d'assemblées avec au moins un vote "contre la direction"	63 %
Nombre de points d'ordre du jour	62 633
% de points votés "contre la direction" (*)	19 %
Votes contre la direction	
Nb de points votés "contre la direction"	11 573
Répartition des votes "contre la direction"	
Structure du conseil d'administration	48 %
Rémunération	19 %
Structures financières	18 %
Propositions d'actionnaires	5 %
Autres	10 %
% de votes "contre la direction" pour chaque catégorie	
Structure du conseil d'administration	19 %
Rémunération	42 %
Structures financières	19 %
Propositions d'actionnaires	33 %
Autre	8 %
Vote en faveur des propositions d'actionnaires	
Nombre de propositions d'actionnaires	1 924
% de votes favorables aux propositions d'actionnaires	79 %
% pour chaque thème	
Rémunération	58 %
Gouvernance	80 %
Structure du conseil d'administration	81 %
Climat	82 %
Environnement	27 %
Social / Santé / Droits de l'Homme	81 %
Autre	77 %
Répartition par points ESG	
Environnement / Climat	202
Social	5 502
Gouvernance	56 929
Répartition géographique	
Afrique	1 %
Amériques	25 %
Asie	50 %
Europe	22 %
Océanie	2 %

(*) à l'exception des propositions d'actionnaires sans recommandation de la Direction

Amundi SGR

Statistiques globales	Vote exprimé
Nombre d'entreprises	717
Nombre de réunions	897
% d'assemblées avec au moins un vote "contre la direction"	65 %
Nombre de points d'ordre du jour	10 600
% de points votés "contre la direction" (*)	18 %
Votes contre la direction	
Nb de points votés "contre la direction"	1 876
Répartition des votes "contre la direction"	
Structure du conseil d'administration	50 %
Rémunération	21 %
Structures financières	14 %
Propositions d'actionnaires	9 %
Autres	6 %
% de votes "contre la direction" pour chaque catégorie	
Structure du conseil d'administration	18 %
Rémunération	34 %
Structures financières	16 %
Propositions d'actionnaires	62 %
Autre	5 %
Vote en faveur des propositions d'actionnaires	
Nombre de propositions d'actionnaires	460
% de votes favorables aux propositions d'actionnaires	70 %
% pour chaque thème	
Rémunération	68 %
Gouvernance	92 %
Structure du conseil d'administration	70 %
Climat	76 %
Environnement	36 %
Social / Santé / Droits de l'Homme	84 %
Autre	56 %
Répartition par points ESG	
Environnement / Climat	67
Social	1 242
Gouvernance	9 291
Répartition géographique	
Afrique	0 %
Amériques	29 %
Asie	32 %
Europe	37 %
Océanie	2 %

(*) à l'exception des propositions d'actionnaires sans recommandation de la Direction

Amundi UK

Statistiques globales	Vote exprimé
Nombre d'entreprises	235
Nombre de réunions	252
% d'assemblées avec au moins un vote "contre la direction"	62 %
Nombre de points d'ordre du jour	3 568
% de points votés "contre la direction" (*)	17 %
Votes contre la direction	
Nb de points votés "contre la direction"	593
Répartition des votes "contre la direction"	
Structure du conseil d'administration	62 %
Rémunération	15 %
Structures financières	4 %
Propositions d'actionnaires	16 %
Autres	3 %
% de votes "contre la direction" pour chaque catégorie	
Structure du conseil d'administration	16 %
Rémunération	23 %
Structures financières	8 %
Propositions d'actionnaires	86 %
Autre	4 %
Vote en faveur des propositions d'actionnaires	
Nombre de propositions d'actionnaires	117
% de votes favorables aux propositions d'actionnaires	85 %
% pour chaque thème	
Rémunération	100 %
Gouvernance	100 %
Structure du conseil d'administration	84 %
Climat	100 %
Environnement	100 %
Social / Santé / Droits de l'Homme	85 %
Autre	46 %
Répartition par points ESG	
Environnement / Climat	26
Social	430
Gouvernance	3 112
Répartition géographique	
Amériques	22 %
Asie	43 %
Europe	35 %

(*) à l'exception des propositions d'actionnaires sans recommandation de la Direction

BFT

Statistiques globales	Vote exprimé
Nombre d'entreprises	309
Nombre de réunions	347
% d'assemblées avec au moins un vote "contre la direction"	61 %
Nombre de points d'ordre du jour	5 491
% de points votés "contre la direction" (*)	16 %
Votes contre la direction	
Nb de points votés "contre la direction"	865
Répartition des votes "contre la direction"	
Structure du conseil d'administration	25 %
Rémunération	39 %
Structures financières	24 %
Propositions d'actionnaires	1 %
Autres	10 %
% de votes "contre la direction" pour chaque catégorie	
Structure du conseil d'administration	13 %
Rémunération	28 %
Structures financières	19 %
Propositions d'actionnaires	56 %
Autre	6 %
Vote en faveur des propositions d'actionnaires	
Nombre de propositions d'actionnaires	65
% de votes favorables aux propositions d'actionnaires	72 %
% pour chaque thème	
Rémunération	50 %
Gouvernance	s.o.
Structure du conseil d'administration	69 %
Climat	100 %
Environnement	s.o.
Social / Santé / Droits de l'Homme	100 %
Autre	70 %
Répartition par points ESG	
Environnement / Climat	10
Social	1 239
Gouvernance	4 242
Répartition géographique	
Amériques	1 %
Asie	1 %
Europe	96 %
Océanie	3 %

(*) à l'exception des propositions d'actionnaires sans recommandation de la Direction

CPR AM

Statistiques globales	Vote exprimé
Nombre d'entreprises	1 694
Nombre de réunions	2 002
% d'assemblées avec au moins un vote "contre la direction"	71 %
Nombre de points d'ordre du jour	24 823
% de points votés "contre la direction" (*)	20 %
Votes contre la direction	
Nb de points votés "contre la direction"	5 007
Répartition des votes "contre la direction"	
Structure du conseil d'administration	50 %
Rémunération	25 %
Structures financières	11 %
Propositions d'actionnaires	7 %
Autres	7 %
% de votes "contre la direction" pour chaque catégorie	
Structure du conseil d'administration	20 %
Rémunération	40 %
Structures financières	18 %
Propositions d'actionnaires	76 %
Autre	7 %
Vote en faveur des propositions d'actionnaires	
Nombre de propositions d'actionnaires	600
% de votes favorables aux propositions d'actionnaires	79 %
% pour chaque thème	
Rémunération	83 %
Gouvernance	97 %
Structure du conseil d'administration	74 %
Climat	89 %
Environnement	56 %
Social / Santé / Droits de l'Homme	88 %
Autre	68 %
Répartition par points ESG	
Environnement / Climat	120
Social	3 354
Gouvernance	21 349
Répartition géographique	
Afrique	1 %
Amériques	38 %
Asie	25 %
Europe	35 %
Océanie	2 %

(*) à l'exception des propositions d'actionnaires sans recommandation de la Direction

Etoile Gestion

Statistiques globales	Vote exprimé
Nombre d'entreprises	723
Nombre de réunions	807
% d'assemblées avec au moins un vote "contre la direction"	74 %
Nombre de points d'ordre du jour	12 724
% de points votés "contre la direction" (*)	18 %
Votes contre la direction	
Nb de points votés "contre la direction"	2 269
Répartition des votes "contre la direction"	
Structure du conseil d'administration	42 %
Rémunération	31 %
Structures financières	12 %
Propositions d'actionnaires	9 %
Autres	7 %
% de votes "contre la direction" pour chaque catégorie	
Structure du conseil d'administration	17 %
Rémunération	34 %
Structures financières	15 %
Propositions d'actionnaires	80 %
Autre	6 %
Vote en faveur des propositions d'actionnaires	
Nombre de propositions d'actionnaires	357
% de votes favorables aux propositions d'actionnaires	79 %
% pour chaque thème	
Rémunération	87 %
Gouvernance	83 %
Structure du conseil d'administration	76 %
Climat	85 %
Environnement	86 %
Social / Santé / Droits de l'Homme	85 %
Autre	70 %
Répartition par points ESG	
Environnement / Climat	77
Social	2 149
Gouvernance	10 498
Répartition géographique	
Amériques	28 %
Asie	0 %
Europe	71 %
Océanie	0 %

(*) à l'exception des propositions d'actionnaires sans recommandation de la Direction

Sabadell AM

Statistiques globales	Vote exprimé
Nombre d'entreprises	147
Nombre de réunions	172
% d'assemblées avec au moins un vote "contre la direction"	50 %
Nombre de points d'ordre du jour	1 404
% de points votés "contre la direction" (*)	19 %
Votes contre la direction	
Nb de points votés "contre la direction"	261
Répartition des votes "contre la direction"	
Structure du conseil d'administration	38 %
Rémunération	30 %
Structures financières	13 %
Propositions d'actionnaires	11 %
Autres	7 %
% de votes "contre la direction" pour chaque catégorie	
Structure du conseil d'administration	17 %
Rémunération	40 %
Structures financières	14 %
Propositions d'actionnaires	71 %
Autre	6 %
Vote en faveur des propositions d'actionnaires	
Nombre de propositions d'actionnaires	43
% de votes favorables aux propositions d'actionnaires	88 %
% pour chaque thème	
Rémunération	s.o.
Gouvernance	100 %
Structure du conseil d'administration	100 %
Climat	92 %
Environnement	0 %
Social / Santé / Droits de l'Homme	88 %
Autre	100 %
Répartition par points ESG	
Environnement / Climat	18
Social	211
Gouvernance	1 175
Répartition géographique	
Afrique	1 %
Amériques	20 %
Asie	29 %
Europe	38 %
Océanie	12 %

(*) à l'exception des propositions d'actionnaires sans recommandation de la Direction

Société Générale Gestion

Statistiques globales	Vote exprimé
Nombre d'entreprises	994
Nombre de réunions	1 087
% d'assemblées avec au moins un vote "contre la direction"	74 %
Nombre de points d'ordre du jour	14 634
% de points votés "contre la direction" (*)	19 %
Votes contre la direction	
Nb de points votés "contre la direction"	2 837
Répartition des votes "contre la direction"	
Structure du conseil d'administration	54 %
Rémunération	28 %
Structures financières	7 %
Propositions d'actionnaires	8 %
Autres	4 %
% de votes "contre la direction" pour chaque catégorie	
Structure du conseil d'administration	20 %
Rémunération	37 %
Structures financières	12 %
Propositions d'actionnaires	69 %
Autre	4 %
Vote en faveur des propositions d'actionnaires	
Nombre de propositions d'actionnaires	395
% de votes favorables aux propositions d'actionnaires	77 %
% pour chaque thème	
Rémunération	90 %
Gouvernance	82 %
Structure du conseil d'administration	81 %
Climat	79 %
Environnement	33 %
Social / Santé / Droits de l'Homme	81 %
Autre	62 %
Répartition par points ESG	
Environnement / Climat	105
Social	2 220
Gouvernance	12 309
Répartition géographique	
Afrique	0 %
Amériques	39 %
Asie	14 %
Europe	46 %
Océanie	1 %

(*) à l'exception des propositions d'actionnaires sans recommandation de la Direction

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée française - SAS au capital de 1 143 615 555 euros -
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04000036 -
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris – France - 437 574 452 RCS Paris. amundi.com -
Conception et réalisation : Studio Graphique Amundi - Direction de la Communication. 07/2022.

Amundi
ASSET MANAGEMENT